



**COMMUNE
DE SALVAGNAC**

81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, vendredi treize juillet à 21h les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. MIRAMOND Bernard, M. LECOMTE Olivier Mme LAGARRIGUE Christel, M. BALARAN Roland, Mme BRUNWASSER Mireille, M. VILLARET Bernard, Mme ADDED Régine, M. GERAUD Yves, Mme HUAN-JAUSSAUD Marie, Mme MASSAT Frédérique, M. RAYMOND Yves, M. BOULZE Bernard, M. SEGUIGNES Yannick

A donné procuration : Mme PRADIER Antoinette à M. RAYMOND Yves.

Secrétaires de séance : Mme MASSAT Frédérique et M. VILLARET

PRÉALABLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 avril 2018 :

M. B. Boulze voudrait corriger le résultat du vote sur le budget lotissement : après vérification, les votes étaient bien ceux indiqués sur le compte-rendu

« *Vote du budget primitif 2018*

-*Pour la commune : adopté à l'unanimité*

-*Pour l'assainissement : adopté à l'unanimité*

-*Pour le lotissement : adopté à 10 voix contre 3 abstentions »*

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

1 / Vote des subventions à verser aux associations

La commission chargée des associations s'est réunie afin d'examiner les dossiers de demande de subvention. Mme R. Added se demande comment faire pour que les présidents d'association pensent à informer la mairie des changements de bureau et d'adresse afin de pouvoir les contacter. Un certain nombre d'associations n'ayant pas envoyé de dossier, la commission a répondu aux demandes en laissant une provision pour les retardataires.

Monsieur Boulze trouve que la présentation des demandes de subventions est une perte de temps.

Au final, après discussion, M. B. Miramond propose de répondre à l'intégralité des demandes de subvention faites à ce jour.

Total des subventions accordées : 18300 euros

Budget prévu : 20000 euros

M. O. Lecomte va essayer de se mettre en contact direct avec les responsables associatifs qu'il connaît, sachant par expérience combien il est difficile de suivre les dossiers administratifs dans la vie associative et pour palier à des non réponses.

M. B. Boulze demande à ce que soit noté que les pompiers auront leur subvention.

Mme M. Brunwasser souhaite que la commission apporte des explications aux demandes de subventions en particulier lorsqu'il y a des augmentations significatives qui correspondent en général à un développement d'activités. Vox Musica par exemple : leur activité augmente d'année en année ainsi que le nombre de professeurs (nouveaux instruments enseignés), 7 salariés.

Idem pour Lumen and Co : Organise des stages pour les enfants du village pendant les périodes de vacances scolaires.

Pour le club de basket, M. B. Miramond et M. Y. Raymond évoquent le fait que le club de Gaillac se serait séparé du club de Salvagnac qui doit donc se gérer seul avec une augmentation d'effectifs et de bons résultats.

La Bibliothèque : M. B. Miramond et M. B. Villaret précisent que la subvention ne sert qu'au fonctionnement de l'association.

Nouvelle association salvagnacoise « la Bobine » : doit faire ses preuves mais Mme R. Added précise qu'elle a déjà organisé une représentation cinématographique à Salvagnac en collaboration avec une association rabastinoise.

Pompiers : provision de 500 euros

OPI : provision de 300 euros mis au vote : 1 abstention

M. O. Lecomte conclut que les subventions sont donc renouvelées sans tenir compte de l'avis de la commission.

Mme M. Huan pense au contraire que la discussion a été très intéressante, que la culture et la vie associative sont les seuls sujets importants qui restent dans la compétence municipale.

Mme M. Brunwasser rappelle l'importance pour la vie de la commune de notre tissu associatif.

2/ Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire etc....)

Le comité technique de la communauté d'agglomération (CA) a voté ce projet le 24 mai 2018. Il s'agit de la mise en place du versement des primes pour l'ensemble du personnel de la CA, l'IFSE et la CIA

IFSE : indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise est versée mensuellement, selon le groupe de fonctions occupées par l'agent.

CIA : Complément Indemnitaire Annuel, déterminée en fonction de l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent. Elle est facultative, comprise entre 0 et 100 %, versée en une fois annuellement.

Vote : 2 abstentions

3/ Procédure de consultation en vue de la réalisation d'un groupement de commandes « reliure et restauration : registres et actes »

Proposé par le centre de gestion à titre gracieux

Voté à l'unanimité

4/ Demande de remboursement anticipé d'un emprunt

Il s'agit du remboursement du prêt pour l'achat de l'immeuble ADAMI, actuellement le seul qui n'a pas pu être renégocié (3,58%) et qui court jusqu'en 2024. Frais de remboursement peu élevés.

Capital restant dû : 35486 euros

M. B. Boulze demande la comptabilité analytique sur tous les travaux réalisés sur l'immeuble.

Adopté

5/ Travaux de rénovation de la mairie

M. B. Miramond a demandé un devis à une architecte avec projet de restructuration intérieure des locaux de la mairie (demande de subventions). Ce projet n'est pas abouti et demande à être poursuivi.

Il va falloir consolider le plafond de la halle de la mairie.

Il reste une deuxième phase de travaux à effectuer au Centre Culturel. Le gros œuvre est terminé à part le crépi extérieur et le chauffage. Devis en cours pour demande de subventions.

6/ FPIC (Fond de Péréquation Inter Communale) : mode de répartition choisi

En 2017 il s'élevait à 39 000 euros

En 2018 il s'élève à 30 000 euros

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

1 : La Communauté d'Agglomération est d'accord pour céder à la commune pour 1 euro symbolique le terrain avec l'enclos pour les chevaux derrière le lac des Sourigous

Adopté à l'unanimité

Projet de station-service : s'installerait devant « Pause Fermière » avec une aire de covoiturage

Question sur la barrière du camping par M. Y. Raymond : appartient à la commune mais gérée par « Pause fermière ». A revoir

Le gérant de la guinguette demande un bail de 3 ans : Mme M. Brunwasser attend le bilan de fin de saison.

2 : M. le maire a reçu une proposition par une nouvelle agence pour la commercialisation des terrains du lotissement sans exclusivité. 10 % d'honoraires.

Adopté à l'unanimité

3 : Toile de Dèze

La préfecture et la DRAC ont accordé 2 539 euros de subvention pour sa rénovation, soit 25 % du coût total

Le conseil départemental donnera sa réponse en septembre (35%),

Le conseil régional donnera sa réponse le 20 juillet (20%)

Resterait à charge 3 748 euros.

M. Y. Raymond propose de s'adresser à la Fondation de France pour se charger de faire appel aux dons afin de finaliser le financement de ce projet.

4 : Conservatoire de l'outillage

La Communauté d'Agglomération souhaite fermer le musée car ne peut plus en assurer l'entretien ni la mise aux normes de sécurité Le contrat passé avec M. J. Farenc devrait être repris par le président de « Invincible Vigneron » à Broze (81). Le reste des dons sera mis à disposition des donateurs ou échangés avec d'autres musées.

La mairie de Salvagnac récupèrera l'ensemble des locaux y compris le hangar

Adopté à l'unanimité

5/ Compteurs linky

La mairie reçoit des courriers d'opposants concernant la pose des compteurs linky.

M. B. Miramond informe que la totalité des délibérations faites par les maires dans le sens de ne pas imposer le changement de compteur sont rejetées par les préfectures (dernière en date, celle de Rabastens).

Il nous demande néanmoins de voter en faveur ou pas d'une délibération pour que les habitants de la commune soient libres de leur choix de compteur.

Vote : 3 voix contre, 7 voix pour, 4 abstentions

Adopté

6/ Le clocher de St Martin a des fuites et le mécanisme électrique pour la marche des cloches en pâtre. Travaux à prévoir

7/ Entretien des voiries

M. R. Balaran a fait le tour des voiries avec le nouveau technicien de la CA. Il y aura des choix à faire car toutes les routes ne pourront pas être réparées (nombreux dégâts en raison des pluies). La Communauté d'Agglomération n'entretient plus les fossés, talus, accotements.

Traversée du village : M. R. Balaran a rencontré le responsable départemental. Les camions ne pourront plus emprunter la traversée du village mais devront passer sur la route Pelot. Le conseil départemental se charge de la signalétique.

Le mur du couvent va être terminé.

La plaque du monument aux morts doit être repositionnée

Devis en cours pour l'agrandissement des Resto du Cœur.

Les ateliers municipaux sont mis aux normes électriques.

La porte de l'église a été repeinte.

Les WC publics sont en fonctionnement, seront recrépis en même temps que le centre culturel.

École : les fuites ont été réparées par l'entreprise BELNOUE à la demande de la mairie sans attendre l'accord de la Communauté d'Agglomération. Les Algécos devraient être changés en 2019. La Communauté d'Agglomération n'a pas les fonds pour répondre à

nos demandes de travaux, un préau notamment.

Salle Caravin Cachin : M. B. Villaret souhaite une rénovation rapide car il est prévu d'utiliser la salle pour le centenaire de la commémoration de l'armistice du 2 au 11 novembre 2018. Devis réalisés. M. Y. Séguignes rappelle qu'un chantier participatif pourrait permettre de réaliser ces travaux à moindre coût et fédérerait les associations qui utilisent régulièrement la salle.

TOUR DE TABLE

1 : M. B. Villaret référent TRIFYL

Est allé visiter l'usine et discuter avec un technicien : Projet « biodéchets » avec un ramassage supplémentaire donc nouvelle poubelle !

«**LOCALOCCAZ**» : Mise en place d'une plateforme numérique, accessible par www.localoccaz.fr de recyclage sous forme d'échange de proximité entre particulier.

Poursuite de construction de projets autour du broyage de bois chez les particuliers.

Déchetterie de Salvagnac : début des travaux janvier 2019

2 : Mme M. Huan-Jaussaud nous informe qu'un essaim d'abeille s'est installé sur une fenêtre au 3ème étage de la cour du château.

3 : M. Y. Raymond informe qu'à l'occasion des journées du patrimoine les 15 et 16 septembre, l'église sera ouverte avec visite du trésor sacré

5 : Mme F. Massat fait un résumé succinct du compte rendu du conseil d'administration de l'association Age Sans Frontière, rappelle que le loto du CCAS a lieu le lundi 6 août en plein air : tous les bénévoles sont les bienvenus.

Le chemin qui mène au lac des Sourigous devra être entretenu et balisé : M. R. Balaran indique qu'une haie va être plantée le long du chemin pour mieux le suivre. Initiative de la société de chasse.

6 : M. Y. Séguignes organise régulièrement des réunions sur différents thèmes d'économie sociale et solidaire. La dernière réunion en mai a permis à 6 porteurs de projets de rencontrer des représentants d'institutions publiques et privées qui ont pu répondre précisément à des questions très techniques. Il souligne qu'il n'existe pas à sa connaissance l'équivalent dans la région Toulouse-Albi. Tous les renseignements sous forme de plaquettes sont disponibles en mairie, M. Y. Séguignes est disponible pour répondre aux demandes de renseignements.

Prochaine réunion en novembre

M. le Maire lève la séance à 23h10